

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 338-192-1912 portant classement de la station thermale de Nancy.

n° 338-192-1912

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
31 octobre 1912

Numéro JO
n° 192 du 01/11/1912

Date du numéro
1 novembre 1912

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 22 juin 1912 portant classement de la station thermale de Nancy

Vu la circulaire ministérielle du 13 août 1912 ;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est prononcé : l'igné à la Côte Française des Somalis paramètre appliqué suivant sa forme et tene: décret du 22 juin 1912 portant classeme:, je la station thermale de Nancy.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal Officiel de la Colonie.

P.
PASCAL